

Contrats aidés EVS CUI-CAE

Le ministre «pérennise» 12 000 contrats sans garantie de réemploi pour les personnels

Comme chaque année plusieurs milliers de contrats aidés CAE, CUI, EVS voient leur contrat arriver à échéance d'ici fin juin leur laissant comme seule perspective le chômage et l'inscription à Pôle Emploi.

La FNEC FP-FO est, à nouveau, intervenue au CSE du 23 mai pour demander au ministre de garantir que chaque EVS verra son contrat reconduit et qu'aucun ne sera au chômage. Elle a demandé l'arrêt du plan de licenciement des Assistants d'Education dans les établissements.

Le 26 mai le Ministre de l'Education nationale et le Premier ministre ont annoncé la «reconduction de 12 000 contrats EVS» arrivant à échéance d'ici à la fin juin.

Cette décision ne règle pas les problèmes, loin s'en faut !

Si la reconduction des contrats permet d'assurer que les écoles, les établissements peuvent bénéficier des moyens pour fonctionner, en particulier pour l'aide à la direction d'école et l'accueil des enfants handicapés, elle ne garantit pas le réemploi des personnels qui vont être massivement remerciés après plusieurs mois d'exercice.

En effet, la « pérennisation des contrats » ne signifie pas que les personnels en postes verront leurs contrats reconduits. La logique du ministre est de renouveler régulièrement les « bénéficiaires » de ces contrats au nom d'une politique d'insertion sur le marché du travail...

L'intégration des CAE dans la fonction publique d'Etat est la seule issue

Pour la FNEC FP-FO la seule réponse à la dramatique situation des personnels en contrats aidés (CAE, CUI, EVS...) demeure leur intégration dans un corps de la Fonction publique d'Etat.

Elle rappelle son opposition à toute tentative de maintenir les CAE dans la précarité, nuisible tant pour les personnels que pour le fonctionnement des établissements. La création de GIP (groupement d'intérêt public) d'associations-employeurs pour les AVS, préconisée par le groupe de travail sur la professionnalisation des AVS, s'oppose dans les faits à la revendication d'intégration dans la Fonction Publique. Force Ouvrière s'y est opposée dans le groupe de travail.

La FNEC-FP-FO invite ses sections, ses syndicats à regrouper les dossiers des CUI-CAE (EVS) non renouvelés pour :

- **Intervenir en relation avec les UD auprès des autorités (préfet, DASEN, recteur) pour le renouvellement de tous les contrats,**
- **Réaffirmer l'exigence d'intégration dans un corps de la Fonction Publique d'Etat.**

Montreuil le 4 juin 2013